



L'Observation et le recensement des primates

A publication of The IUCN SSC Primate Specialist Group Section on Human-Primate Interactions



Russell A. Mittermeier¹ and Andie Ang²

¹*Re:wild, PO Box 129, Austin, TX 78767, USA; Chair, IUCN SSC Primate Specialist Group*

²*Mandai Nature, 80 Mandai Lake Road, Singapore 729826; Deputy Chair, IUCN SSC Primate Specialist Group*

Traduction par Léon Faure

Introduction

L'observation et le recensement des oiseaux, pratiqués par des millions de personnes dans le monde, ont contribué à la recherche et à la conservation des oiseaux, et sont devenus une industrie de plusieurs milliards de dollars. Le recensement des primates peut également profiter à la communauté scientifique mondiale, à l'industrie touristique et aux communautés locales vivant à proximité des habitats des primates et bien sûr, aux primates eux-mêmes. L'établissement de listes de primates observées consiste à tenir et à mettre à jour, individuellement, une liste des espèces que l'on a observées dans la nature. Certains passionnés d'observation des primates peuvent considérer cette activité comme une compétition, tandis que d'autres la tiennent uniquement pour leur plaisir personnel. Actuellement, l'IUCN reconnaît 532 espèces de primates (722 espèces et sous-espèces). L'objectif principal de l'observation et le recensement des primates en tant que passe-temps est d'encourager les gens à voir des primates dans la nature - en les cherchant dans des habitats où il y a des populations vivant à l'état naturel- les documentant avec des photos, des vidéos ou des notes de terrain, et en partageant leurs observations avec l'ensemble de la communauté.

Outre le fait de compter tous les primates que vous voyez, il existe plusieurs façons d'atteindre des objectifs dans des sous-catégories, par exemple en essayant de voir les 81 genres de primates à l'état sauvage, en essayant de voir toutes les espèces ou sous-espèces d'un genre particulier (par exemple, tous les rhinopithèques, *Rhinopithecus*, tous les singes-araignées, *Ateles*, etc.), ou tous les primates d'un pays donné. Cela peut rendre la compétition ou l'accomplissement plus gérable, et les objectifs plus facilement réalisables.

Les nouvelles informations fournies par les observateurs, telles que la présence d'une population de primates dans une zone jusqu'alors non documentée, contribuent aux efforts de surveillance des espèces. Les visites d'observateurs apportent des revenus à

l'industrie du tourisme et aux communautés locales, en particulier si des guides locaux sont engagés et si des hébergements tels que des hôtels gérés localement et des séjours chez l'habitant sont choisis. Les observateurs contribuent également à susciter l'intérêt et la prise de conscience des primates, ce qui contribue à l'appréciation et à la conservation des espèces et de leurs habitats. Dans l'ensemble, nous pensons que l'observation et le recensement des primates peuvent constituer un outil important pour encourager les non-primatologues à contribuer à la conservation des primates.

Lignes directrices pour l'observation et le recensement des primates

1. Seules les espèces observées dans la nature peuvent être comptabilisées. Le terme "sauvage" peut se référer à :
 - Celles qui se trouvent dans leur habitat naturel, comme les forêts, les savanes, les côtes rocheuses.
 - Celles qui se trouvent dans un paysage modifié par l'homme, ce qui inclut les terres agricoles (par exemple, les plantations) et les zones urbaines en étroite association avec l'homme (par exemple, autour des maisons résidentielles, des temples).
2. Les espèces observées dans la nature dans les conditions suivantes peuvent être comptabilisées si :
 - Vous localisez l'espèce par vous-même.
 - Quelqu'un vous montre l'espèce (par exemple, un guide, un collègue).
 - Vous localisez l'espèce sur un site où les primates sont nourris à des fins culturelles, de recherche ou de conservation.
 - Les primates ont été réintroduits dans les habitats naturels d'où ils avaient disparu.
 - Les primates sont localisés par l'utilisation du playback pour les espèces qui répondent aux appels territoriaux.
3. Les espèces observées dans les conditions suivantes ne peuvent être comptabilisées :
 - Primates en captivité (par exemple, dans les zoos, les centres de recherche/éducation, etc.)
 - Primates pris au piège (pour la recherche, par les chasseurs ou dans le cadre du commerce/marché de la faune sauvage).
 - Primates utilisés comme souvenirs photographiques dans les sites touristiques.

- Primates de compagnie.
 - Primates morts (par exemple, tués sur la route, obtenus par la communauté locale).
 - Primates photographiés par un piège photographique automatique, mais que vous n'avez pas vus.
 - Primates repérés grâce à un approvisionnement en nourriture.
 - Primates introduits dans une zone où ils ne sont pas naturellement présents (par exemple, les macaques à longue queue sur l'île Maurice ; les macaques rhésus dans les Everglades de Floride).
4. Seules les espèces que vous voyez réellement sont prises en compte dans votre liste. Les vocalisations ne suffisent pas (Cela diffère de l'observation des oiseaux, où les vocalisations seules sont souvent prises en compte).
 5. L'établissement d'une liste des primates observés consiste à noter l'espèce observée, le lieu et la date. Des photos et/ou des vidéos peuvent compléter l'observation. Il est important de noter qu'il n'est pas recommandé de donner le lieu exact de l'animal (donc pas de coordonnées GPS, juste le nom de la région ou parc dans lequel vous avez observé l'animal) pour éviter le braconnage.
 6. Bien qu'il soit difficile de garder une liste des primates en dessous du niveau de la sous-espèce (c'est-à-dire des différentes populations sans nom), il est utile de le faire, car certains d'entre eux présentent des variations physiques importantes. Les différences de couleur au sein d'une espèce doivent également être notées.
 7. Le recensement des primates fonctionne selon un système d'honneur. Il n'y a pas d'organisation officielle pour les classements, c'est donc pour votre propre suivi et référence.
 8. Finalement, il est essentiel que vous suiviez les recommandations pour un tourisme responsable des primates, avant, pendant et après votre visite. Pour plus d'informations visitez le site (<https://human-primate-interactions.org/responsible-primate-watching-for-tourists/>).

Pour plus d'informations

www.imate-sg.org/imate-watch

www.imatewatching.com

Mittermeier, R. A., Ang, A. 2023. Primate-Watching and Primate Life-Listing. In: Waters, S., Hansen, M. F., et al. *Responsible Primate-Watching for Tourists*. IUCN SSC Primate Specialist Group Section on Human-Primate Interactions.